IFEF Arbitrage

Compte rendu réunion groupe formation arbitrage

13-14 juin 2023, 14h-12h, Siège FFTT

Présents : Christian DAVID, Gaétan GOUBERT, Patrice JOUETTE, Françoise LAPICQUE, Claude RACKELBOOM, Bernard QUERE
En visio : Jacques BARRAUD, Frédéric FOUCHARD, Robert VASSEUR
Excusé : Vincent BLANCHARD

1) Bilan de la saison

Formations nationales

Formation de FO-AR/JA1 et FO-JAN, au CREPS de Bourges, 9-12 février 2023.
. FO-AR/JA1 : 14 inscrits, 13 présents, 7 reçus
. FO-JAN : 10 inscrits, 10 présents ; 3 reçus

Formation d'Arbitres Nationaux : 13 inscrits, présents aux championnats de France des régions pour la préselection ; 10 candidats retenus pour l'examen final, à Flers lors des titres nationaux par équipes, 8 reçus.*

FO-FOAN : 1 inscrit, non retenu pour examen final

Formations internationales :

. Examen AI 30 septembre au 2 octobre : 8 candidats 6 reçus
. Formation continue BB : évaluations pour 6BB français + 1 reçu ARE vers Gold Badge à Metz 17 au 23 avril

Formations régionales (complétés début juillet)

Formation d'arbitres de club : candidats, reçus

Formation d'arbitres régionaux : 914 candidats, 766 reçus AR et 106 AC

Formation de JA1 : 287 candidats, 248 reçus.

Formation de JA2 : organisée dans ligues, la plupart en distanciel, 56 candidats, 48 reçus

Formation de JA3 : organisée dans ligues, 19 candidats, 14 reçus

Retour des CREF arbitrage : 6/14

Activité des formateurs : nombre de formateurs ayant retourné une fiche d'activité / nombre total en activité: 130/182

Evaluation des formations (complété début juillet)

Bilan complet

2) Activité- inactivité – formation continue et autres formations

Activité / inactivité par rapport aux arbitrages, juge-arbitrages et formation continue

Rappel : dès inactivité 1 saison, indiquer « inactif 1ère année » pour la saison suivante, l'activité étant reconnue par la commission compétente (régionale ou nationale).
Si inactif 3ème année, le cadre ne peut plus être convoqué lors de la saison suivante, tant qu'il n'a pas repassé l'examen.

Une condition supplémentaire pour la prochaine saison : pour être considéré comme actif, un cadre en arbitrage doit avoir coché la case d'accord pour le contrôle d'honorabilité, à la demande du ministère. Cette case sera opérationnelle dès le renouvellement de licence, après avoir complété le nom et le lieu de naissance (à demander à son club) : un mail sera envoyé pour rappel à tous.

Formation « Sensibilisation aux gestes qui sauvent » : doit être incluse dans la formation des arbitres.

Formation Escorte dopage : demande de l'AFLD, relayée par Caroline TURLOTTE, médecin fédéral ; elle sera organisée en e-learning en février prochain pour les JA et pour les AN des France seniors.

3) Préparation des formations

Formations AC, AR, JA1

. Relecture des UV AR et JA1
. Mise en adéquation avec les modifications règlementaires prévues pour la prochaine saison, et avec analyse des grilles de résultats déjà reçues.
. Pour l'arbitre de club, après discussion, il sera proposé de supprimer l'examen formel, et de confirmer une attestation d'arbitre de club à l'issue d'une formation dans une aire de jeu ; par conséquent, les candidats AR n'ayant pas eu la note minimale AR recevront également cette attestation d'arbitre de club.

Formations JA2, JA3

. Evolution de l'organisation des formations : sous forme de modules indépendants sur les différents thèmes (au lieu de sessions auparavant), obligatoirement en visioconférence. Possibilité de suivre la formation selon un calendrier global communiqué par les ligues. Maintien de la journée finale en présentiel pour révision et examen. La validation de chaque module sera mentionnée sur SPID. Les différents documents sont en cours de finalisation.
. UV nouvelles

Formation JAN

Refonte du cursus de formation JAN :
. formation RE, formation RA : ouvertes aux cadres AN-JA3 ; organisée en e-learning (à construire) + examen pratique
. formation JAN ensuite pour les cadres RE-RA
Un groupe de travail va être créé pour préparer cette nouvelle formule, à mettre en place 2ème phase.

Formations en région

Préparer le catalogue à mettre en ligne sur l'extranet Arbitrage de la FFTT, pour les formations AC, AR, JA1, JA2 et JA3, dispensées en région selon les programmes élaborés par l'IFEF arbitrage.

Pour toutes les formations

Sensibilisation à la prévention des violences : sera ajoutée à toutes les formations

4) Calendrier des formations et réunions

Formation FO-AR/JA1, FO-JA2/JA3A, JAN : du 15 au 18 février 2024 au CREPS de Bourges.

Formation AN : présélection pendant les CFR, et examen pendant les titres par équipes

Formation AI : en fonction date AI

Formation de l'AR vers l'AI : présélection sur critérium fédéral N2 (à définir), puis championnats de France des régions et session zoom

Formations continues :
. Réunion avec les responsables des CREF arbitrage : à prévoir en début septembre, pour évoquer toutes les évolutions.

. Formations continues à prévoir (en distanciel) pour les FO-JA2/JA3, pour la mise en route des nouvelles modalités de formation JA2 JA3

. Formation continue des AN : sur tour critérium N1, championnats de France jeunes et seniors sans notation

5) Calendrier de mise à jour de l'ENT

Fermeture le 14 juillet message à faire sur l'ENT pour prévenir. Tous les documents des groupes IFEF sont à envoyer à Robert VASSEUR pour le 30/07, relectures entre 31/07 et le 15/08, réouverture de l'ENT fin août.